

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 03 FEVRIER 2003
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 42

Tous les délégués, sauf

M. PREVOT, M. BABILON (excusé), qui étaient représentés respectivement par
M. FEIG et M. DUBOIS.

M. STEINER, M. J. P. MEYER, Mme HITTler, M. ZINCK, M. KOPF, -excusés-
M. FROELICH.

DEL. N° 14 /2003

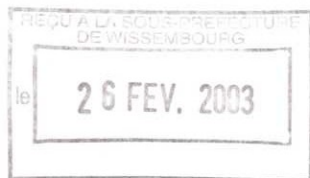
**OBJET : AVANT PROJET TRAVAUX D'ELIMINATION DES EAUX CLAIRES PARASITES
à MITSCHDORF (Rue Principale)**

La commune de Mitschdorf réalise des travaux d'élimination d'eaux claires parasites, rue principale. Dans l'attente des chiffres définitifs, et vu l'urgence des travaux (travaux couplés aux travaux de voirie programmés en mai 2003), il est demandé au conseil communautaire de déléguer au bureau la décision d'approbation de l'avant projet, la demande d'inscription du projet dans le contrat pluriannuel à venir, les demandes d'aides correspondantes de l'Agence de l'eau et du Conseil Général.

- VU la compétence «assainissement»,
- VU l'avis de la sous-commission assainissement en date du 16 octobre 2002,
- VU l'avis du Bureau en date du 20 janvier 2003,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la délégation.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 05 Février 2003

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL